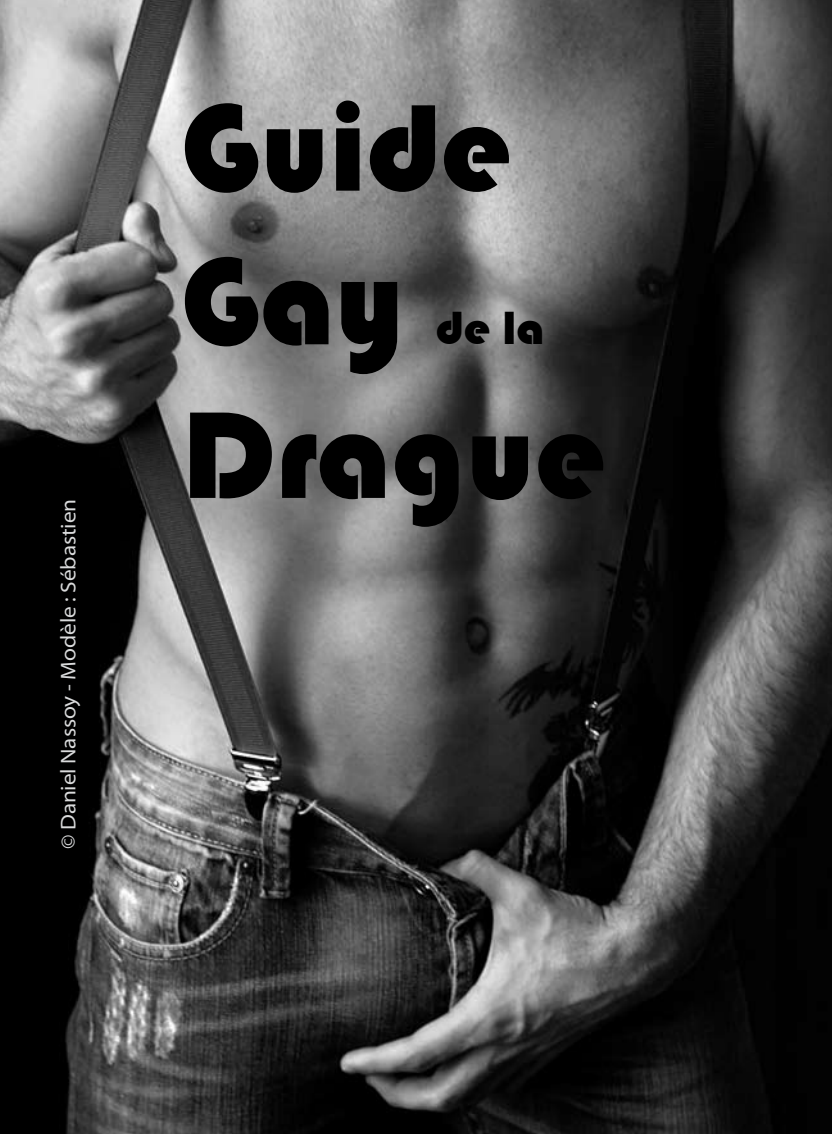




Guide Gay de la Drague

© Daniel Nassoy - Modèle : Sébastien

ENSEMBLE PROTÉGEONS-NOUS

< CHARTE DE RESPONSABILITÉ >
2000

Vos Etablissements s'engagent :

AIX-EN-PROVENCE > AIX SAUNA CLUB
ALLAUCH > MARE AUX DIABLES Discothèque
AMBILLY > KING SAUNA
ANGERS > MAINE Sauna
ANGLÉT > BEAU LIEU Sauna
ANNECY > OCTOPUS Sauna
ANNEMASSE > COCOON Sauna
ARGELÈS-PLAGE > POT CHIC Discothèque
AVIGNON > Discothèques : L'ESCLAVE
THE CAGE - Saunas : CARRE D'HO • EXES
BESANÇON > LE BAR • CLUG LG Sauna
BÉZIERS > KHEOPS Sauna • O KISS
Cruising bar
BORDEAUX > LE KU Cruising bar
Saunas : LE SAINT • SAINT JEAN • THIERS
BREST > PINK Sauna
CAEN > L'APOLLON Cruising bar
Saunas : L'ARC EN CIEL • L'OPEN
CARCASSONNE > L'ARC EN CIEL Sauna
CHÂLON-SUR-SAÔNE > L'ANTEUS Sauna
CHAMBÉRY > SUNBEACH CLUB Sauna
CLERMONT-FERRAND > SAUNA D'ITALIE
DIJON > PEUB CLUB Cruising Bar
Saunas : LE BOSSUET • LE RELAXE
EVREUX > EQUATORIAL Sauna
GOURIN > STARMAN Discothèque
GRENOBLE > SAINT FERJUS Sauna
GRÉSY-SUR-AIX > BOXX RELAX Sauna
ILLKIRCH > I-NOX Sauna
LA ROCHELLE > ATLANTIS Sauna
LE HAVRE > HOT WAY Sauna

Ces établissements sont
signataires de la
CHARTRE de RESPONSABILITÉ.

Ils achètent et vous offrent
préservatifs et gels disponibles
dans les parcs sexuels.
**PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ :
PROTÉGEZ-VOUS !**

LE MANS > Cruising bars : ARC EN CIEL
BABYLONE
LILLE > LE SLING Cruising bar
Saunas : LE LOKAL • LES BAINS
LYON > MCRA Association - Saunas :
BELLECOUR • MANDALA • OASIS CLUB
Sex-Clubs : LETROU • PREMIER SOUS SOL
MARLY > MEN'S CLUB Sauna
MARSEILLE > Cruising bars : MINESHAFT
TRASH - Saunas : JL OLYMPIC • MP
METZ > BLUE CLUB Sauna
MONTPELLIER > CHANTIER Sex-Club
HEAVEN Cruising bar - Saunas :
KONCEPT SAUNA • SAUNA DE LA GARE
MULHOUSE > CLUB LG Sauna
NANCY > X SHOP CLUB 87 Sex-Shop
CLUB LG Sauna
NANTES > L'AUTRE QUAI Cruising bar
Saunas : AQUA SAUNA CLUB • STEAMER
NICE > BAINS DOUCHES Sauna
GI Sex-Shop • BLOCK Sex-Club
NÎMES > LULU CLUB Discothèque
Saunas : NÎMES SAUNA CLUB
FAHRENHEIT 212
PALAVAS-LES-FLOTS > MAXXIMUM
Discothèque

COMITÉ DE SUIVI :



PARIS > Associations : ASMF • SMP
BOXXMAN Sex-Shop • BUNKER Sex-Club
Cruising bars : BANQUE CLUB
BLUE SQUARE • CAFÉ MOUSTACHE
ENTRE DEUX EAUX • LE DEEP • LE
DEPOT L'IMPACT • LE TRANSFERT • MEC
ZONE MIC MAN • ONE WAY • NEXT • QG
Saunas : ATLANTIDE SAUNA
BAINS D'ODESSA • GYM LOUVRE • IDM
LE KING SAUNA • MYKONOS • RIAD
SUN CITY • TILT
PERPIGNAN > BH SAUNA
POITIERS > GEORGES SAND Sauna
PORNICHET > VILLAGE PUB Cruising bar
REIMS > LOTUS Sauna
RENNES > CALIFORNIA Sauna
COSMOS Sex-Club
RIXHEIM > MYKONOS CLUB sauna
ROUEN > LE C Sex-Shop
Saunas : LES 3 COLONNES • LE SQUARE
SAINT-ETIENNE > LE 130 Sauna
SAINTES > RIRES ET PLAISIRS Sex-Shop
STRASBOURG > ANTRACTE Sex-Club
JJ'S CLUB Cruising bar - Saunas :
EQUATEUR • H2O
TOULON > BLUE HOT Sauna
TOULOUSE > BEAR'S Cruising bar
LYNX Sex-Shop • SHANGAI Discothèque
Saunas : COLONIAL • KS - Sex-Club :
GRAND CIRQUE • KIKOO
TOURS > THERMES DE GRAMMONT Sauna
VALENCE > HYLAS CLUB Sauna
VICHY > ANTHARES Sauna A suivre...

PREVENTION DU SIDA & AUTRES IST*



Partenaire de la Vie Gay
www.sneg.org

Guide gay de la drague

1. Sortir sur les lieux de drague

1.1. la première fois

1.2. Contrôles de police

1.3. Respect des lieux

2. Conseils santé

3. Vols et agressions

3.1. Criminalité sur les lieux de drague

3.2. Prévention des vols

3.3. Que faire en cas d'agression ?

4. Draguer par Internet ou téléphone

5. le sexe à domicile

Guide gay de la drague

Ce guide est destiné à toutes les personnes ayant des relations régulières ou occasionnelles homosexuelles. Certains rencontrent leur(s) partenaire(s) dans des bars, dans des boîtes, par internet, par réseau téléphonique, ou sur des lieux de drague. Dans la plupart des cas, fort heureusement, tout se passe bien.

Cependant le nombre d'agressions contre les gays, signalées aux associations homosexuelles, ne cesse d'augmenter. Une agression physique est signalée tous les trois jours en France à SOS homophobie. De plus, des enquêtes ont prouvé que la prise de risques (rapports sexuels non protégés) est importante lors de rencontres occasionnelles.

Personne ne pense être agressé un jour.
Aucune victime ne pensait être agressée...
Personne ne pense contracter une infection sexuellement transmissible (IST) ou être contaminé par le VIH.



© Daniel Nassoy - Modèle : Fabien

Certains individus s'attaquent aux homosexuels pour différentes raisons : gratuitement, parce qu'ils sont homophobes et qu'ils veulent « casser du PD » ; cela peut être sur un lieu de drague en choisissant leurs victimes au hasard, cela peut être également de manière préméditée, par exemple en se faisant passer pour un homosexuel en quête d'un partenaire et en mettant ainsi sa victime en confiance, avant de l'agresser.

D'autres criminels ciblent les homosexuels en pensant qu'ils sont des cibles « idéales », plus riches que d'autres, qui ne porteront pas plainte (par honte ou par peur).

Afin de prévenir les agressions et les risques de transmission d'IST et du VIH, plusieurs associations ont décidé de travailler à la rédaction de ce guide, destiné à te donner des conseils pratiques et d'éviter, autant que possible, d'être une prochaine victime. De nombreux hommes aiment draguer ou faire des rencontres, que ce soit dans des lieux publics (parcs, parkings, bois, ...) sur Internet ou via certaines lignes téléphoniques. Il n'y a pas à en avoir honte ou à en être gêné. Il faut cependant prendre des PRECAUTIONS pour assurer sa tranquillité et sa sécurité. Car, dans certains cas, la drague se termine à l'hôpital, quand ce n'est pas pire...

Si tu observes les quelques conseils de bon sens de ce guide, tu devrais courir moins de risques et éviter ainsi de te retrouver dans des situations dangereuses.

Dans tous les cas :

Sois respectueux de tes partenaires, demain un d'entre eux sera peut-être celui qui t'aidera.
Sois respectueux des lieux que tu fréquentes.
Propreté et discrétion sont indispensables.

Renseigne-toi car sur certains lieux de drague, il est interdit de stationner à certaines heures, voire de te promener à pied dans le bois à la nuit tombée (à Paris, par exemple, bois de Vincennes et Boulogne)

I. Sortir sur les lieux de drague

Que tu aies commencé à fréquenter les lieux de drague depuis peu de temps ou non, SOIS VIGILANT. Vis chaque sortie comme une nouvelle aventure avec ses bonnes surprises mais aussi ses risques.

1.1. la première fois

Essaie de faire ta première sortie avec un ami, de préférence quelqu'un qui connaît déjà l'endroit. Souvent les gays en quête de rencontre sur les lieux de drague ne se parlent pas beaucoup. Pourtant, le fait de discuter avec les autres permet de faire des connaissances et permet d'être plus en sécurité.

D'une part, les agresseurs potentiels éviteront de s'attaquer à quelqu'un qui semble connaître d'autres personnes sur les lieux ; d'autre part, on vient beaucoup plus facilement en aide à une personne que l'on connaît, même peu, si elle se fait agresser, plutôt qu'à des inconnus.

Veille à respecter l'intimité des autres.

Il est parfois plus facile de repérer les lieux où les rencontres se font la nuit, en les visitant d'abord pendant la journée. **Imprègne-toi** de la disposition **des lieux**, des impasses, des voies d'issue et des endroits les plus sûrs. Même s'ils ont l'air différents la nuit, tu auras déjà une idée des lieux.

Prévois le moyen par lequel tu rentreras chez toi si tu dragues tard dans la nuit. Si tu as trop bu ou si tu es sous l'influence d'autres produits, ne prends pas le volant.



Il peut être sympa de se faire un «compagnon» de drague. Cela pourrait être quelqu'un que tu rencontreras sur place régulièrement ou un ami avec qui tu sortiras souvent. Si tu as des ennuis, il peut être utile d'avoir un ou des amis dans les environs.

© Bruno Perroud - Modèle : Dominique

Si tu as des relations sexuelles, dans un endroit sombre et retiré du public, et que d'autres hommes vous importunent, ton partenaire et toi, tu peux toujours leur dire « Non, Merci ».

Même si c'est ton fantasme, évite de te faire attacher par un inconnu quel que soit le lieu.

1.2. Contrôles de police



La police nationale, municipale, la gendarmerie ou les agents de l'Office National des Forêts, sont parfois amenés à effectuer des contrôles (contrôles d'identité prévus par le code de procédure pénale, sur réquisition du procureur de la République ou autres) sur les lieux de drague. Sache que le contrôle d'identité n'est pas une atteinte à ta liberté. Ces services de contrôles interviennent toujours dans un cadre légal.

En présence des forces de l'ordre, reste courtois, vouvoie systématiquement ton interlocuteur, ne réponds pas aux éventuelles provocations, insinuations et insultes.

Si les forces de l'ordre t'adressent des propos homophobes ou te manquent de respect, n'hésite pas à relever les matricules des agents s'ils sont visibles, ou les plaques d'immatriculation des véhicules et les heures du contrôle. Fais un courrier au procureur de la République et/ou adresse-toi aux associations afin que ces dernières puissent t'aider et recueillir des données sur ce qui se passe sur le terrain.



© Bruno Perroud - Modèle : Dominique

Ne t'exhibe pas et ne te livre pas à des pratiques sexuelles dans un lieu découvert, exposé au regard du plus grand nombre, même en pleine nuit.

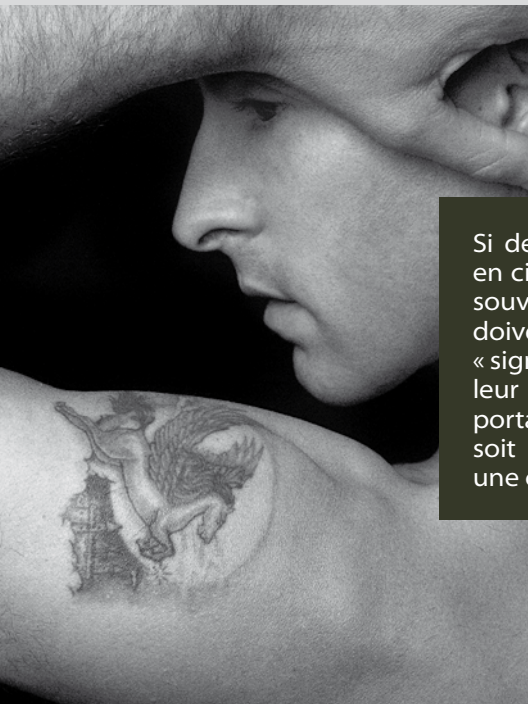
Le délit d'exhibition correspond à l'ancien "outrage public à la pudeur".

La constitution du délit nécessite de prendre en compte le fait et le lieu accessible au regard du public (art 222-32 du Code pénal).

L'exhibition sexuelle est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. La peine dépendra des circonstances de l'infraction et de l'appréciation du juge.

Ne transporte pas : bombe lacrymogène, matraque, coup-de-poing américain, couteau... Ces objets sont considérés comme des armes dont le port et le transport sont interdits. La détention, le port, la consommation de drogues (cannabis, ecstasy...) sont interdits.

Aie toujours sur toi : tes papiers d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte de résident ou de séjour) pour t'épargner la «vérification d'identité» au commissariat. Garde des photocopies de tes papiers à ton domicile.



Si des policiers sont en civil, comme c'est souvent le cas, ils doivent afficher des « signes distinctifs de leur statut » : soit en portant un brassard, soit en te montrant une carte de police.

1.3. **Respect des lieux**

La drague dans des lieux publics a des effets sur l'environnement et sur le public qui fréquente ces lieux.

Fais preuve de respect et de bon sens.

Le fait de draguer dans des lieux publics peut intimider ou choquer le voisinage et les passants. Il est essentiel de respecter ces lieux et d'éviter tout comportement qui pourrait choquer.

Un **comportement indiscret** dans les toilettes publiques d'un centre commercial ou d'autres endroits semblables peut déranger les personnes qui utilisent ces mêmes services.

La plupart des plaintes auprès de la police ou de la commune sont liées aux déchets.

Garde propre l'endroit où tu dragues en emmenant tes déchets, mouchoirs, préservatifs ou dosettes de gel usagés ou en les jetant dans une poubelle. Ce geste pourra permettre de maintenir ouvert le lieu où tu dragues.

2. Conseils santé : utilise toujours un préservatif

SIDA

Des enquêtes ont prouvé que la prise de risque est importante lors de rencontres occasionnelles⁽¹⁾. Le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) se transmet par voie sexuelle (sperme, liquide séminal, muqueuses) et sanguine (sang, muqueuses, plaies).

Les progrès thérapeutiques qui ont transformé la vie des personnes atteintes par le VIH ne doivent pas faire oublier que le nombre annuel de contaminations, qui semble se stabiliser dans la population générale, ne régresse pas chez les gays.

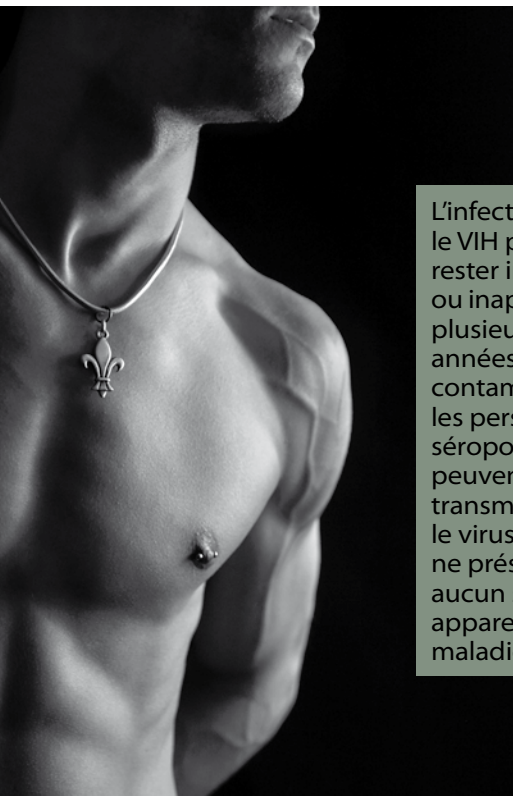
N'oublie pas que si la plupart des Infections Sexuellement Transmissibles (IST, les «maladies vénériennes») sont curables, le SIDA ne l'est pas et nécessite des soins lourds (une contamination par le VIH implique un traitement médicamenteux à vie et entraîne parfois d'importants problèmes de santé).

Chaque jour en France, 4 homosexuels découvrent leur séropositivité au VIH⁽²⁾.

(1) Rapport – Maladies infectieuses –Enquête presse gay 2004 .

Adam P. Dépression, tentatives de suicide et prise de risque parmi les lecteurs de la presse gay française. Communication à la conférence AIDS Impact 2001.

(2) Chiffres de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES).



© Daniel Nassoy
Modèle : Victor

L'infection par le VIH peut rester invisible ou inapparente plusieurs années. Dès la contamination, les personnes séropositives peuvent transmettre le virus, mais ne présentent aucun signe apparent de la maladie.

Quel que soit le but de ta sortie, prends toujours des préservatifs et du lubrifiant à base d'eau en poche. Ton ou tes partenaires peuvent être séronégatifs ou séropositifs, le seul moyen d'être sûr de ne pas transmettre et de ne pas être contaminé par le VIH ou par d'autres infections sexuellement transmissibles est de toujours utiliser des préservatifs.

Risque de transmission – Infections Sexuellement Transmissibles (IST) – Surinfection

Par définition, sur les lieux de rencontre réels ou virtuels, il est difficile de connaître son partenaire occasionnel. **Même si tu es en couple, es-tu sûr que ton partenaire ne va pas voir ailleurs ? Discutes-en avec lui. Que l'on soit séropositif ou séronégatif, le préservatif et le lubrifiant à base d'eau te protégeront ainsi que tes partenaires.** Pas seulement contre le SIDA, mais aussi contre d'autres infections sexuellement transmissibles.

Les IST sont des infections transmises d'une personne à une autre principalement par contact sexuel. Mais les IST se transmettent très facilement, parfois par simple contact ou même par le baiser (herpès, syphilis, etc.). Exemples de symptômes : irritation ou écoulement qui dure de la verge ou de l'anus). Le mieux dans ces cas-là est de consulter un médecin.

Le préservatif ne suffit pas toujours pour se protéger contre certaines IST, mais il protège contre le VIH.

Les IST rendent les muqueuses plus fragiles et favorisent le risque de transmission du VIH. Pour les personnes séropositives, attraper une IST entraîne des complications médicales qui peuvent être très graves.

Dépistage VIII. Hépatites A, B et C. Infections Sexuellement Transmissibles

Le seul moyen de savoir si l'on est séronégatif ou séropositif au VIH, c'est de faire un test de dépistage (dans un laboratoire d'analyses médicales, sur ordonnance d'un médecin, ou bien sans ordonnance dans les Consultations de Dépistage Anonyme et Gratuit). Un test plus rapide pourrait bientôt être commercialisé, renseigne-toi auprès des associations ou de ton médecin. **Quelle que soit ta sexualité, partenaire(s) unique ou multiples, fais des tests régulièrement.** Ces dépistages te permettront de savoir où tu en es par rapport au VIH et aux autres IST afin de mieux agir pour préserver ta santé.

La plupart du temps, les hépatites sont des maladies silencieuses à évolution très lente et sans signe apparent. Une hépatite est une maladie du foie. Les hépatites A et C peuvent être transmises au cours de certaines pratiques sexuelles. L'hépatite B est sexuellement transmissible.

Il existe des vaccins efficaces pour se protéger des hépatites A et B. Plusieurs virus peuvent en être responsables. Un simple test (dans un laboratoire d'analyses médicales, sur ordonnance d'un médecin, ou bien sans ordonnance dans les Consultations de Dépistage Anonyme et Gratuit) permet de les dépister, et si nécessaire, de bénéficier des nouveaux traitements. Certaines hépatites peuvent évoluer vers le cancer du foie ou une cirrhose avec les virus B et C en particulier. La co-infection avec le VIH favorise cette évolution.

Concernant l'hépatite C, la contamination se fait aujourd'hui par le partage d'objets en contact avec le sang même en quantité minime et invisible : matériel de piercing, de tatouage, scarification, rasoir, etc. L'hépatite C peut **aussi parfois se transmettre pendant des rapports sexuels non protégés avec présence de sang, même en quantité minime** (sodomie non protégée, certains rapports sado-maso, pratiques qui traumatisent la muqueuse anale, etc.). Chronique, l'hépatite C est une maladie fréquente pouvant être grave.

Il n'existe pas de vaccin préventif contre l'hépatite C. En revanche, un traitement existe. Il est contraignant, mais permet, dans une partie des cas, la guérison. Parles-en avec ton médecin.

© Bruno Perroud - Modèles : Laurent & Clément



PRISE DE RISQUE

Traitement Post Exposition (TPE) au VIH

En cas d'exposition possible au VIH, réagis très vite! Dans les 4 heures qui suivent et, au plus tard, 48 heures après la prise de risque pour tenter d'éviter l'infection. Passé ce délai, aucun traitement ne pourra tenter d'éliminer le virus en cas de contamination.

En cas de rupture ou d'oubli de préservatif, de contact de sperme avec une blessure ou une muqueuse (gland, anus) de blessure ou de coupure avec un objet souillé de sang ou de sperme, tu peux suivre un traitement (traitement d'urgence – traitement post exposition) qui peut t'éviter d'être contaminé par le VIH.

Va aux urgences de l'hôpital le plus proche et dis que tu viens pour un accident d'exposition au VIH. Ta situation fait partie des cas prioritaires et le personnel hospitalier ne doit pas te juger. Si tu le peux, mieux vaut aller consulter avec ton ou tes partenaires.

Attention :

Le traitement d'urgence n'est pas une pilule du lendemain.

- **Il ne garantit pas la non-contamination à 100%.**
- **Il est lourd et contraignant.**
- **Il ne remplace pas le préservatif.**

Si tu as consommé de l'alcool, des produits illicites, du poppers... tu auras du mal à contrôler toutes les situations.

Tu risques d'être emporté par la passion ou l'excitation du moment et d'avoir des relations non protégées avec des personnes dont tu ne connais rien. Tu seras aussi plus exposé aux risques d'agression physique et sexuelle.

© Daniel Nassoy

Modèle : Pierre



L'agression est un délit grave puni par la loi.

D'après le Code pénal, c'est une «atteinte à l'intégrité physique ou psychique de la personne». Quelle que soit ta sexualité, n'aie pas honte de porter plainte. Des associations (ex : SOS homophobie,...) peuvent t'aider, t'accompagner, t'encourager...

3. Vols et agressions

3.1. Criminalité sur les lieux de drague

Certains endroits sont plus risqués que d'autres. Si ton intuition te met en garde, suis-la. Il est inutile de prendre un risque avec une personne qui ne t'inspire pas confiance.

Si tu vois une personne qui te semble menaçante, ne cours pas de risques. Il vaut mieux aller dans un endroit plus éclairé où il y a plus de monde.

Si tu es de sortie depuis plusieurs heures, tu risques de t'affaiblir et d'être moins attentif face aux risques.

Vérifie qu'il ne te manque rien, lorsque tu quittes les lieux de drague.

Des agresseurs homophobes ciblent les lieux de drague. Évite si possible la confrontation.

Si tu te sens en danger, cours ou pars aussi vite que possible. Des pickpockets et des voleurs visent également les lieux de drague.

Si tu vois une personne au comportement suspect, préviens les autres personnes fréquentant le lieu de drague.

3.2. Prévention des vols

Évite d'attirer l'attention sur toi, par exemple en téléphonant à haute voix ou en portant des vêtements de luxe.

Évite d'emmener avec toi ton portefeuille. Emporte un minimum d'argent et laisse chez toi tes bijoux, montre et cartes bancaires.

Pense à mettre ton téléphone portable, tes clés dans une poche à fermeture éclair, et pas dans la poche de ton pantalon. Pense aussi à laisser un double de tes clés à un ami habitant près de chez toi afin d'éviter de devoir appeler un serrurier si tu les perds ou si on te les vole...

Évite d'aller dans un lieu de drague avec ton lecteur CD portable ou MP3. Il est préférable d'entendre ce qui se passe autour de toi. De plus, ces objets ont de la valeur et pourraient faire de toi une cible pour les agresseurs.

Évite de te garer sur un parking en impasse ou dans une voie sans issue lorsque tu vas sur un lieu de drague.

3.3. Que faire en cas d'agression ?

Si tu te sens piégé ou si tu es agressé, donne l'alarme, crie quelque chose du genre « **AU SECOURS ! Appelez la police, je suis agressé !** » pour attirer l'attention d'autres personnes et faire fuir les agresseurs. Tu peux éventuellement emporter un sifflet. Son utilisation pourrait faire fuir les assaillants, alerter l'entourage.

Si tu constates qu'une personne a des ennuis, **essaie, dans la mesure du possible, de lui VENIR en AIDE**. N'aie pas peur de parler fort ou de crier si nécessaire. N'hésite pas à téléphoner à la police.

Il est important de ne pas rester indifférent. La prochaine fois, c'est peut-être TOI qui auras besoin d'aide.

Si tu es agressé, tu es victime d'un délit grave, même si tu étais en train de draguer au moment des faits. N'hésite pas à porter plainte.

Si tu es témoin d'une agression envers une autre personne fréquentant le lieu de drague, signale-le à la police. Tu peux également laisser tes coordonnées à la victime.

Dans la mesure du possible, relève la plaque d'immatriculation de la voiture du ou des agresseurs.

ESSAIE D'ETRE SOLIDAIRE !

En cas d'agressions verbales, d'injures :

Il est possible de porter plainte afin de demander que l'auteur de l'agression soit poursuivi.

En cas d'agressions physiques, voici les réflexes à avoir :

- **Te faire soigner** (appelle les pompiers, le SAMU, la police)

- **Porter plainte** : en te rendant à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police le plus proche du lieu de l'infraction ou de ton domicile, ou en adressant une lettre au procureur de la République (en pratique, au tribunal de grande instance du lieu de l'infraction ou du domicile de l'auteur de l'infraction) sur papier libre, datée et signée, dans laquelle tu décris les faits et les preuves que tu possèdes.

En droit, la police et la gendarmerie ne peuvent pas refuser d'enregistrer ta plainte.

Si tu ne connais pas l'auteur de l'infraction, tu peux porter plainte contre X.

Il est recommandé afin de rendre difficile toute contestation ultérieure par ton agresseur :

- de fournir aux enquêteurs les noms, prénoms et coordonnées des éventuels témoins
- de fournir un certificat médical précisant la nature et la gravité des lésions ainsi que la durée de l'incapacité totale de travail (ITT) si tu as été victime d'une atteinte physique ou psychologique

Comment obtenir un certificat médical : pour une meilleure reconnaissance de ton préjudice devant les tribunaux, lorsque tu déposeras plainte, l'Officier de Police Judiciaire (OPJ) t'enverra vers un médecin des services médico-judiciaires pour obtenir un certificat médical

- de garder les objets et vêtements détériorés et de les présenter aux enquêteurs pour qu'ils puissent dresser un procès-verbal

L'homophobie, circonstance aggravante : si le mobile de l'agression physique ou du meurtre est l'orientation sexuelle de la victime, la loi aggrave les peines.

En cas d'agressions sexuelles : viol (la fellation, la sodomie, l'introduction anale d'objets) ou autres agressions sexuelles (ne donnant pas lieu à une pénétration)

- alerte la police ou la gendarmerie, en téléphonant ou en te rendant au commissariat, poste de police ou de gendarmerie le plus proche, afin de tenter d'appréhender le plus vite possible le ou les agresseurs

© Bruno Perroud - Modèle : Laurent



- consulte immédiatement un médecin aux urgences (sans te laver au préalable) : il peut constater les violences sexuelles, alerter les autorités judiciaires et établir un certificat médical qui peut être très utile pour le procès
- rends-toi aux urgences au mieux dans les quatre heures, au moins dans les 48 heures, pour un traitement d'urgence contre le VIH
- fais effectuer les tests de dépistage de maladies sexuellement transmissibles
- ne reste pas isolé

Les femmes ne sont pas les seules victimes des agressions sexuelles. Certains hommes sont victimes de viol.

Certains ont aussi vécu dans leur adolescence des abus sexuels.

Si cela t'arrive ou t'est arrivé, tu ne dois pas te sentir coupable et tu dois pouvoir trouver un lieu où en parler en toute confiance et pouvoir être accompagné pour porter plainte.

*Voir chapitre : Conseils santé / PRISE DE RISQUE
Traitement Post Exposition (TPE) au VIH*

4. Draguer par Internet ou téléphone

On peut facilement rencontrer d'autres hommes via Internet et certaines lignes téléphoniques.

Cela a ses avantages, comme le fait de ne pas devoir sortir par mauvais temps ou encore d'éviter les risques d'arrestation pour attentat à la pudeur dans certains lieux de drague.

Comme pour la drague dans un lieu public, tu dois réfléchir aux risques que tu pourrais prendre et diminuer les dangers auxquels tu peux être exposé.

Si tu dragues par Internet, essaie d'entrer en contact avec la personne par téléphone avant de la rencontrer afin d'en savoir un peu plus sur elle.

Ne crois pas que tous les utilisateurs de forum de discussion sur Internet ou sur les réseaux téléphoniques sont des personnes de confiance.

Essaie de te mettre d'accord avec ton partenaire avant de vous rencontrer.

Par exemple :

- **Discute du type de relation sexuelle** que tu souhaites avoir.
- **Lorsque tu rencontres ton partenaire**, tu peux toujours renoncer à aller plus loin si vous ne vous plaisez pas, même si l'un des deux a fait un long déplacement.

Fixe-toi une limite dans le temps, pour éviter d'attendre quelqu'un qui a décidé de te poser un lapin.

Conviens de vous rappeler si vous avez du retard ou si vous décidez d'annuler.



Donne-lui un numéro de téléphone où il peut te joindre et où tu peux répondre à l'aise. Certaines personnes ne peuvent vraiment pas te donner leur numéro de téléphone.

N'hésite pas à prévenir un(e) ami(e) de confiance qui peut prendre de tes nouvelles...

© Daniel Nassoy - Modèle : Frédéric

Évite de donner ton adresse. Conviens de vous rencontrer dans un café ou dans un endroit neutre. Mais si tu donnes ton adresse, va chercher la personne en bas de chez toi. C'est plus facile de dire non dans la rue que chez soi.

Si tu mets la photo de quelqu'un d'autre sur Internet, ton partenaire le saura quand il te rencontrera. Même chose pour les descriptions. Des fausses informations te font perdre ton temps et le sien.

5. le sexe à domicile

La plupart des hommes que tu rencontres sont des personnes dignes de confiance. **Cependant, certaines personnes peuvent aussi avoir de mauvaises intentions.** Il vaut mieux prendre certaines précautions avant d'inviter un inconnu chez toi, surtout si tu vis seul.

- **Avant de le laisser entrer chez toi**, fais en sorte de ne pas laisser traîner d'objets de valeur (argent liquide ou cartes de crédit). Si tu vas chez lui, n'emmène qu'un minimum d'argent liquide.
- **Si tu vis seul**, sois vigilant quand tu invites chez toi un ou plusieurs hommes rencontrés sur un lieu de drague, sur Internet ou par réseau téléphonique.
- Certaines drogues mélangées dans ton verre sans ton accord peuvent te faire dormir ou anéantir toutes possibilités de te défendre.
- **Avant de partir chez une personne rencontrée sur Internet ou sur un lieu de drague**, laisse une note en évidence chez toi avec le maximum d'informations sur le lieu dans lequel tu te rends. Si par malheur il t'arrivait quelque chose, il serait ainsi beaucoup plus facile pour tes proches de partir à ta recherche.

- Si ton partenaire est accompagné de quelqu'un d'autre alors que cela n'était pas prévu, tu peux toujours refuser leurs propositions.
- Si tu vas chez lui, assure-toi que tu n'as rien oublié avant de partir.

Dans tous les cas, tu peux arrêter les relations sexuelles quand tu veux. Tu ne dois pas continuer si cela ne te plaît pas ou si tu ne te sens pas en sécurité.

Si les choses tournent mal, essaie de faire quelque chose: crier, appeler au secours, t'enfuir...

Ceci dit, n'oublie pas l'essentiel : amuse-toi et prends soin de toi.

© Bruno Perroud - Modèle : Dominique



NUMEROS UTILES

SAMU /

PHARMACIES DE GARDE : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

SOS MÉDECINS : 01 47 07 77 77
(Paris et région parisienne)

CENTRE ANTI-POISON :
01 40 05 48 48

SIDA INFO SERVICE :
0 800 840 800

SOS HOMOPHOBIE : 0 810 108 135
www.sos-homophobie.org

SOS SUICIDE : 01 40 44 46 45
SOS PSYCHIATRIE : 01 47 07 24 24
INAVEM : 0 810 09 86 09
(Institut national d'aide aux
victimes)
SOS AVOCATS : 0 825 39 33 00

Jeunes Violences Ecoute
0 800 20 22 23

Le Centre lesbien gai bi & trans de
Paris - Ile de France : 01 43 57 21 47
www.cgiparis.org

Act-Up : 01 48 06 13 89
www.actupparis.org

Fédération Intercentres LGBT
www.federationintercentreslgbt.org

SNEG (Syndicat National des
Entreprises Gaies) : 01 44 59 81 01

FLAG (Association des policiers gays
et lesbiens) : 01 77 10 80 53
www.flagasso.com

THE WARNING
www.thewarning.info

ADHEOS (Association d'Aide, de
Défense Homosexuelle, pour
l'Egalité des Orientations Sexuelles)
- Saintes :
06 26 39 66 13 – 05 46 92 98 55
www.adheos.org

COULEURS GAIES
Centre Lesbien Gay Bi Transsexuel
- Metz : 03.87.17.46.85
www.couleursgaies.org

Groupe Action Gai et Lesbien Loiret
(GAGL) : 06 78 33 68 04 - www.groupeactiongayetlesbienloiret.org

Les Sœurs de la Perpétuelle
Indulgence : www.lessoeurs.org

APGL (Association des Parents Gays et Lesbiens) : www.apgl.asso.fr

PARIS ADOS SERVICE

01 42 40 20 42 (Aide des jeunes en difficulté de 13 à 21 ans, hébergement d'urgence assuré 24 heures avec anonymat pour les mineurs)

Hépatites Info Service

0 800 845 800*

tous les jours 24h/24 ; appel confidentiel et gratuit

Drogues Alcool Tabac Info Service :

0800 23 13 13 / 113

tous les jours 24h/24 ; appel confidentiel et gratuit

Fil Santé Jeunes

0 800 235 236*

N° vert 7 jours/7 de 8h à 24h

gratuit et anonyme

www.filsantejeunes.com

Ligne Azur

0 810 20 30 40

appel anonyme au prix d'une communication locale

(ligne destinée aux jeunes se posant des questions sur leur orientation sexuelle)

www.ligneazur.org

Le Kiosque Infos Sida Toxicomanie
Boutique de prévention, un espace d'accueil, d'information et de documentation

36, rue Geoffroy L'Asnier 75004 Paris

01 44 78 00 00

www.lekiosque.org

Aides

N° national 0 805 160 011*

www.aides.org

CRIPS Ile-de-France

01.53.68.88.88

www.lecrips-idf.net

Ministère de la Santé

www.sante.gouv.fr

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)

www.inpes.sante.fr

Consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG)

Les adresses des CDAG peuvent être obtenues en téléphonant à Sida Info Service ou sur Internet, les pages jaunes

*Numéro vert gratuit depuis un poste fixe

Ce guide est inspiré du guide des rencontres de l'association Belge Ex-aequo, rue Locquenhien, 41B-1000 Bruxelles.

info@exaequo.be - Tél : 02 736 28 61 - Fax 02 733 96 17

Avec le soutien financier du Groupement Régional de Santé Publique d'Île-de-France, du Syndicat National des Entreprises Gaies.

Publication

Jacques Lizé, président de SOS homophobie

Stéphanie Arc, vice-présidente de SOS homophobie

Rédaction

Jacques Giral

Yannick Molinier

Maquette

Yannick Molinier

Impression

Imprimerie Nouvelle

Groupe Jouve

45800 Saint Jean de Braye

Distribution

SNEG et associations LGBT

ISBN 978-2-917010-02-0

Dépôt légal à parution

publication de SOS homophobie, association loi 1901

Juillet 2008

Remerciements

Jacques Giral, Yannick Molinier, Jacques Lizé, Ronan Rosec
et toutes les associations LGBT participantes

Photographes:

- Daniel Nassoy - <http://www.danielnassoy.com/>
<http://www.menofmydreams.com>
- Bruno Perroud - <http://www.brunoperroud.com/>
ainsi que leurs modèles



CouleurS
GaieS



LE CENTRE
LESBIEN GAI BI & TRANS
PARIS ILE-DE-FRANCE



Les Sœurs
de la Perpétuelle
Indulgence
Couvent de Paris



L'homophobie tue.

**L'homophobie
peut entraîner une mort
lente et douloureuse.**

**L'homophobie
nuît gravement à votre
entourage.**

**L'homophobie
en famille peut
entraîner des suicides
chez les ados.**

**Pour arrêter, contactez-nous :
Soutien et lutte contre l'homophobie**

► N°Azur 0 810 108 135

PRIX APPEL LOCAL

